

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif de la société « Benteler International AG » par la société « CAB II GmbH » à travers l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur:** « CAB II GmbH » ;
- **La cible :** « Benteler International AG ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Le secteur de la fabrication et de la fourniture de composants automobiles.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 septembre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant le projet d'acquisition du contrôle exclusif de « Benteler International AG » par « CAB II GmbH » à travers l'acquisition de 100 % de son capital et des droits de vote.

« CAB II GmbH » est une société holding régie par le droit suisse, enregistrée sous le numéro CHE-250.106.274, dont le siège social est situé à Baarerstrasse 131, 6300 Zug, Suisse. Elle est contrôlée en dernier ressort par la société « Casper Benteler ».

« Casper Benteler » contrôle deux sociétés exerçant des activités commerciales : (i) Benteler Trading International (« **BTI** ») et (ii) Galvan International Limited (« **Galvan** »)

« Benteler International AG » est une société autrichienne dont le siège social est situé à Salzburg, Schillerstrasse 25-27, Autriche, et enregistrée au registre du commerce du tribunal régional de Salzburg sous le numéro FN 319670 d. « Benteler International AG » est une entreprise familiale active à l'échelle mondiale qui conçoit et fabrique des composants, des modules et des solutions tubulaires de haute technologie pour les marchés finaux de l'automobile, de l'énergie et de l'industrie. Elle est également active dans le développement de véhicules autonomes pour le transport de passagers .

Fait à Rabat le 04 septembre 2025